

# L'accompagnement VAE - Durée 20h

## 1. Des ateliers collectifs en présentiel (3,5h+4,5h)

### OBJECTIFS

Il s'agit d'acquérir la méthode pour valoriser l'expérience professionnelle, de formation et les acquis personnels afin de justifier des aptitudes et connaissances exigées pour l'obtention du diplôme visé. À l'issue de ces ateliers, les candidats auront les bases nécessaires au travail personnel qu'ils auront à réaliser pour la constitution du dossier VAE.

### CONTENU

- Comment analyser son parcours ?
- Comment formaliser ses acquis ?
- Comment présenter son dossier ?

### MÉTHODES MOBILISÉES

- Exposés interactifs
- Études d'exemples détaillés
- Proposition d'outils méthodologiques

## 2. Des entretiens individuels et suivi à distance (5h)

### OBJECTIFS

Les candidats bénéficient d'un suivi personnalisé et de conseils tout au long de la phase d'écriture du dossier VAE.

### CONTENU

- Des entretiens individuels (en présentiel ou à distance) avec un enseignant du diplôme afin de connaître le référentiel et de cibler les principales missions à définir dans le dossier VAE qui illustrent au mieux les acquis en lien avec le diplôme souhaité,
- Suivi à distance au cours de la constitution du dossier pour formaliser ses savoirs, analyser les contenus et corriger le travail effectué.

### MÉTHODES MOBILISÉES

- Entretiens individuels (présentiel ou visio)

## 3. Des ateliers collectifs préparation à l'audition (3,5h+3,5h)

### OBJECTIFS

Cette étape de l'accompagnement permet aux candidats de se préparer pour leur audition devant un jury. Ces ateliers les aident également à présenter de manière synthétique leur parcours et leur dossier et à vérifier la maîtrise de leur argumentation.

### CONTENU

- Présentation de son dossier VAE.
- Valorisation des expériences significatives au regard du diplôme sollicité.
- Argumentation : la cohérence entre expériences, compétences et savoirs ; la pertinence des preuves fournies.

### MÉTHODES MOBILISÉES

- Présentation des attendus pour l'oral de jury VAE
- Mise en situation
- Échanges visant à dégager les points forts et les points d'amélioration

**En cas de validation partielle ou de refus de validation, le candidat pourra bénéficier gracieusement d'un entretien post-jury.**

### INTERVENANTS :

**Coordnatrice du Pôle VAE / Enseignants référents des diplômes sollicités.**